Décharge 1999: budget de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail FEACVT (Dublin)

2000/2166(DEC) - 04/04/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Lousewies van der LAAN (ELDR, NL), le Parlement européen se rallie à la position exprimée par la COCOBU et recommande, comme prévu, la décharge du budget pour l'exercice 1999 à la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin). Toutefois, la plénière demande à la Fondation d'effectuer une évaluation externe sur ses activités depuis sa création en 1975, examinant également l'opportunité de fondre cet organe avec l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (Bilbao). Il invite le Parlement à suivre de près les activités de ces deux organismes afin d'évaluer dans quelle mesure ils remplissent leurs mandats respectifs.